**TRIPARTITE MATERNELLE 7 OCTOBRE 2021 à 18h**

*Présents : Soumicha LESCURE (AEP), Stéphanie ALZOUNIÈS (AEP), Rosalba CABEZUDO (Ecole Maternelle), Sébastien GRANGIER (Mairie), Sandrine CARMONA (Mairie)*

**1 Fonctionnement de l’Ecole**

1. Accueil des élèves

*Cette année l’effectif est de 26 élèves par classe en moyenne. L’effectif total devrait rester identique en 2022, avec une proportion plus grande de petites sections.*

*2 nouvelles enseignantes sur l’école cette année : Rosalba CABEZUDO, enseignante en PS/MS et directrice de l’école, ainsi que Valérie LAURENCE enseignante en PS/MS.*

*Il a été choisi de privilégier les classes à double ou triple niveau par choix pédagogique de l’ensemble du corps enseignant. Les deux classes de GS ne permettent techniquement pas d’y inclure des enfants plus petits (escaliers et toilettes non adaptés)*

*Les parents d’élèves nouvellement élus auront l’occasion de se présenter lors du premier conseil d’école, et il sera l’occasion de faire le point sur leurs missions.*

1. Contenus pédagogiques

* Organisation des APC

*Les APC (activités pédagogiques complémentaires) permettent à des groupes d’enfants de mettre en place de projets de classe. Il est sur la base du volontariat et vient en complément du temps en classe.*

* Activité « natation » et « patinage » pour les classes de grande section : information sur l’organisation et les plannings

*L’activité de natation pourra avoir lieu pour les classes de Grande Section courant avril 2022. Les élèves seront répartis en 2 groupes et pourront bénéficier d’une semaine où ils auront une fois par jour une sortie à la piscine.*

*Concernant le patinage, il concerne également uniquement les classes de Grande Section et devrait avoir lieu à la suite de la piscine, les dates n’étant pas encore fixées.*

* Actions et projets collectifs menés et prévus à ce jour

*Le projet pédagogique décidé par l’ensemble du corps enseignant pour l’école maternelle est celui de la biodiversité. Lors de chaque période, une thématique sera déployée autour d’ateliers et activités.*

* + *Période 2 : projet autour du Canada avec la mise en place d’un Noël canadien. Le spectacle de Noël co-financé par l’AEP et la Mairie devrait être mis en place. Il est demandé par l’école une participation de la mairie et/ou de l’AEP pour offrir aux enfants un livre pour Noël plutôt que le traditionnel gouter de Noël.*
  + *Période 3 : Exploration de l’Asie et du thème de la jungle avec la mise en place d’un projet de danse avec une intervenante qui proposera des séances aux élèves et la mise en place éventuelle d’un spectacle ouvert aux parents (selon conditions sanitaires)*
  + *Période 4 : Exploration de l’Afrique avec la mise en place d’un carnaval africain, la création de percussions africaines etc.*
  + *Période 5 : Exploration autour de l’Océanie, travaux autour des animaux marins.*
* Sorties scolaires prévues à ce jour

*Des sorties scolaires sont prévus au Zoo, à la Panacée et à l’Ecolothèque.*

*Une sortie scolaire de fin d’année est à organiser, le lieu n’est pas encore défini.*

* Plan de continuité pédagogique

*L’ENT a été mis en place dès la rentrée pour habituer enseignants et parents d’élèves à communiquer par son biais. En cas de nécessité de mise en place du plan de continuité pédagogique (confinement, isolement…) c’est cet outil qui devra être utilisé exclusivement. Il est demandé par l’Ecole à la Mairie de prendre en charge au besoin les impressions de documents pour la continuité pédagogique.*

* Bilan de la Coopérative scolaire

*La coopérative scolaire bénéficie des 2 dernières années où les sorties n’ont pas pu être organisées comme prévu.*

1. Organisation de l’école

*Les points suivants seront abordés lors du prochain conseil d’Ecole :*

* *Résultats des élections 2021 22 des représentants de parents, taux de participation.*
* *Présentation du règlement intérieur 2021 22 soumis pour ratification au vote du Conseil d’Ecole.*
* *Hygiène et Sécurité : protocole sanitaire, PPMS (Plan Particulier de Mise en sûreté) mis à jour, bilan des exercices incendie et PPMS réalisés en 1ère période.*

**2- Travaux Achats**

*Remerciements à la municipalité pour la réalisation des travaux (circuit de vélos tracé au sol, arbre mort abattu, création d’un placard prévu pour novembre afin de rassembler le matériel pédagogique des enseignants)*

*Un point sera fait lors du Conseil d’Ecole par la mairie pour présenter l’avancement du projet de Nouvelle Ecole.*

**3- Questions des parents**

*Il y aura sur l’ENT un trombinoscope des enseignants et des ATSEM mis en place prochainement afin que les parents puissent les identifier. Le périscolaire pourrait également faire une photo et la directrice est d’accord pour afficher via l’ENT leur trombinoscope.*

* Double saisie des informations

*Le portail famille permet de saisir les informations concernant les enfants (vaccins, personnes autorisées à venir le chercher, …) mais elles ne sont transmises qu’à l’ALSH et à la mairie. Il est donc redemandé aux parents de remplir ces informations à la rentrée car l’Education Nationale a son propre système d’information, et le lien ne peut pas se faire entre les deux. Pensez donc bien à remplir à la fois les documents papiers fournis dans les cartables à la rentrée et le portail famille.*

* Communication parents/enseignants

*Certains parents s’étonnent que certaines informations ne soient transmises que par l’intermédiaire d’une affiche au portail par lequel les enfants entrent en classe (récemment présence de poux dans une classe). C’est une erreur, toute information liée à la classe ou à l’école doit être transmise par l’ENT et/ou dans les cartables des enfants pour que chaque parent soit informé, même si son enfant est à la garderie matin et soir.*

* Transmission des coordonnées des parents

*Le bureau de l’AEP demande à ce que la liste des parents ayant accepté la transmission de leurs coordonnées soit fournie à l’association pour un échange plus fluide avec les parents. Un problème informatique interne à l’Education Nationale semble ne pas permettre d’éditer une liste précise des parents ayant coché l’information à la rentrée. Il est conseillé par la directrice que l’association demande à chaque parent s’il souhaite recevoir ou non ses informations.*